



Dialogue structuré annuel avec
la société civile et les autorités locales sur la
Mise en œuvre du plan d'action de l'UE sur l'égalité des sexes (GAP) III

28 novembre 2023

Table des matières

Résumé	2
Rapport détaillé	4
I. Contexte et méthodologie.....	4
II. Remarques d'ouverture.....	5
III. Gap III Mise en œuvre: Résultats et leçons apprises.....	6
IV. Promouvoir l'économie des soins	8
V. Recommandations proposées par les séances en groupes	10
VI. Remarques de clôture	15

Résumé

Dans le cadre du troisième dialogue annuel du GAP III, des représentants de haut niveau de l'UE, dont Jutta Urpilainen, commissaire européenne chargée des partenariats internationaux, Stella Ronner Grubacic, ambassadrice de l'UE pour le genre et la diversité, et Eva del Hoyo, directrice générale des politiques de développement durable, ministère espagnol des affaires étrangères (titulaire de la présidence de l'UE), ont rencontré des représentants de plus de 100 organisations de la société civile (OSC) et des associations d'autorités locales (AAL). La réunion s'est concentrée sur le rapport conjoint à mi-parcours sur la mise en œuvre du GAP III, publié le 20 novembre 2023, et a présenté une discussion interactive sur l'économie des soins, une priorité de la présidence espagnole du Conseil de l'UE.

Dans la partie introductive, les représentants de l'UE ont souligné les principales conclusions du rapport conjoint à mi-parcours sur la mise en œuvre du GAP III:

- Le GAP III a fait de l'égalité entre les hommes et les femmes une priorité stratégique dans l'action extérieure, ce qui signifie que l'UE s'efforce d'intégrer l'égalité entre les hommes et les femmes dans toutes les stratégies clés de l'UE.
- Il a contribué à l'élaboration d'une vision plus stratégique de l'UE pour un monde égal entre les hommes et les femmes, avec des plans de mise en œuvre au niveau des pays (CLIP) mis en place dans presque tous les pays partenaires.
- Le financement de l'égalité entre les hommes et les femmes a augmenté grâce à une meilleure intégration de la dimension de genre et à des actions ciblées sur l'égalité entre les hommes et les femmes (en 2022, 72 % des actions extérieures faisait de l'égalité entre les hommes et les femmes un objectif politique important ou principal).
- L'UE a renforcé son engagement avec les gouvernements partenaires, les organisations de femmes et de jeunes et les réseaux nationaux d'égalité entre les hommes et les femmes. Au niveau des pays, 84 % des délégations de l'UE ont participé à des dialogues avec la société civile sur l'égalité entre les femmes et les hommes en 2022.
- L'accent a été mis sur la sensibilisation et le renforcement des capacités en ce qui concerne le « leadership sensible au genre » en tant que responsabilité du leadership.

Avec le rapport à mi-parcours, l'UE s'est engagée de nouveau en faveur du GAP III en tant que feuille de route politique et opérationnelle pour l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes, y compris ses principes clés et ses priorités thématiques. Afin d'aligner la durée du GAP III sur le cadre financier pluriannuel 2021-2027, l'UE a **prolongé la période de mise en œuvre jusqu'en 2027**.

En ce qui concerne l'avenir, il convient de redoubler d'efforts pour mettre en œuvre les principes clés du GAP III, notamment l'intersectionnalité. En ce qui concerne le financement d'initiatives au niveau local et communautaire, le nouveau Fonds d'autonomisation des jeunes vise à fournir un financement accessible aux jeunes au niveau local afin de soutenir les initiatives dirigées par les jeunes, y compris en faveur de l'égalité des sexes.

Les points de vue des OSC sur la mise en œuvre du GAP III ont été partagés au nom du groupe de travail CONCORD sur l'égalité entre les hommes et les femmes par **Marie Tempesta, conseillère de plaidoyer au Réseau européen de la Fédération internationale pour la planification familiale**. L'examen à mi-parcours devrait être l'occasion de mieux intégrer les principes du GAP III, y compris l'intersectionnalité, et d'assurer la traduction des engagements pris dans les CLIP en programmation concrète. Les délégations de l'UE devraient inclure les OSC dans le dialogue permanent et continu tout au long de la mise en œuvre du GAP III/des CLIP. En ce qui concerne le financement, le nombre d'actions ciblées sur l'égalité des sexes et la réalisation des objectifs correspondants sont encore en retard. Les organisations de la société civile, en particulier les organisations locales et de bases, continuent d'avoir des difficultés à accéder aux ressources et aux financements de l'UE. Par conséquent, l'UE est encouragée à continuer d'essayer de fournir un financement accessible à long terme aux organisations de défense des droits des femmes.

La **discussion interactive sur l'économie des soins** a été ouverte par **Giulia Massobrio, coordinatrice du réseau syndical de coopération au développement — Confédération syndicale internationale (ITUC)**, qui a souligné l'économie des soins comme une question clé du travail. Elle a expliqué le «Cadre des 5R pour un travail des soins décent» pour reconnaître, réduire et redistribuer le travail des soins non rémunéré; récompenser les travailleurs soignants; et promouvoir la représentation des aidants non rémunérés, des travailleurs soignants et des bénéficiaires de soins dans le dialogue social.

Les participants se sont ensuite divisés en groupes de discussion pour discuter des pratiques prometteuses de la politique des soins transformateurs et du rôle de l'UE et d'autres acteurs du développement dans la promotion d'un travail décent dans les pays partenaires. La discussion s'est articulée autour de deux questions principales: 1. Quels enseignements peuvent être tirés de modèles, de politiques et de stratégies efficaces de promotion de l'économie des soins dans différentes régions, et comment ces modèles peuvent-ils être adaptés aux différents contextes culturels et socio-économiques? Et 2. Comment imaginez-vous une ville axée sur les soins et sensible au genre, et quels services et structures seraient dans ces villes ?

En ce qui concerne les enseignements **tirés de modèles réussis de promotion de l'économie des soins**, les participants ont souligné que les investissements dans l'économie des soins peuvent créer plus

d'emplois, ce qui permet un meilleur retour sur investissement par rapport aux projets d'infrastructure. En période d'austérité, les pays sont poussés à réduire le financement des services sociaux. Par conséquent, les femmes sont les premières touchées lors d'une crise économique et leur main-d'œuvre non rémunérée s'accroît. En général, il y a un manque de sensibilisation et peu de campagnes visant à diffuser des connaissances sur l'importance de l'économie des soins.

En ce qui concerne la question de savoir à quoi **ressemble une ville axée sur les soins et le genre**, les participants ont noté que l'État-providence était démantelé et privatisé dans de nombreuses régions du monde. En outre, la charge des soins reste impayée, non reconnue et largement assumée par les femmes. Cependant, les changements sociodémographiques dans les familles, avec des mariages de même sexe et des familles avec un enfant/pas d'enfant, changent progressivement les rôles traditionnels et contribueront à démocratiser l'économie des soins dans les villes.

Les représentants de la société civile et des autorités locales au sein du groupe de pilotage formuleront un ensemble de recommandations clés sur la base des discussions au sein des groupes de discussion.

Rapport détaillé

I. Contexte et méthodologie

Le plan d'action de l'UE sur l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes dans l'action extérieure 2021-2025 (GAP III) vise à accélérer les progrès vers l'égalité entre les femmes et les hommes dans le monde entier. Il engage l'UE à renforcer l'inclusion et l'engagement stratégique avec les partenaires de la société civile et les organisations de défense des droits des femmes tout au long de sa mise en œuvre, notamment au niveau local. Dans ce contexte, la direction générale des partenariats internationaux (INTPA) et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) organisent un dialogue structuré annuel au sein du Forum politique pour le développement (FPD), afin d'inclure un éventail diversifié d'organisations de la société civile, y compris des organisations de défense des droits des femmes, et des autorités locales. Le dialogue annuel 2023 avait les objectifs suivants :

- Faire le point sur les progrès réalisés à mi-parcours de la mise en œuvre du GAP III, en particulier en ce qui concerne l'engagement avec la société civile et les organisations d'autorités locales dans les pays partenaires. La discussion s'est fondée sur les résultats de l'évaluation indépendante à mi-parcours¹ ; le rapport conjoint à mi-parcours de la Commission et du haut

¹ [Mid term evaluation of the EU Gender Action Plan III](#)

représentant/vice-président Borrell² ; et les évaluations par la société civile et les autorités locales de la mise en œuvre du GAP III.

- Engager un débat approfondi sur la promotion par l'UE et les partenaires de développement de l'économie des soins et du travail décent dans les pays partenaires, en tant qu'élément central de l'autonomisation des femmes et des filles.
- Contribuer à la formulation de recommandations en vue d'une mise en œuvre efficace du GAP III.

II. Remarques d'ouverture

Sara Simon, chef d'équipe du Forum politique pour le Développement, modérateur, a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion et a noté que le rapport conjoint à mi-parcours sur la mise en œuvre du GAP III³ a été publié le 20 novembre 2023. Conformément aux recommandations de l'évaluation indépendante du GAP III pour 2023⁴, la **commissaire Jutta Urpilainen** a annoncé que le plan d'action actuel serait étendu à 2027, afin de s'aligner sur le cadre financier pluriannuel (CFP).

Erica Gerretsen, directrice du développement humain, migration, gouvernance et paix, DG INTPA, a souligné que le rapport conjoint à mi-parcours sur la mise en œuvre du GAP III a tenu compte de la conclusion d'une évaluation indépendante et d'autres évaluations reçues par le biais de consultations et de rapports, y compris le rapport parallèle sur la mise en œuvre du GAP III réalisé par CONCORD⁵. Le rapport à mi-parcours est un important exercice de responsabilité, et la Commission espère continuer à engager un débat ouvert et constructif avec tous les partenaires sur la manière d'améliorer encore la mise en œuvre.

Jutta Urpilainen, commissaire européenne chargée des partenariats internationaux, a souligné que le GAP III a contribué à une vision plus stratégique de l'UE pour un monde égalitaire entre les hommes et les femmes. L'UE et ses États membres se sont engagés dans une approche Team Europe visant à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans les pays partenaires avec les autorités nationales et d'autres acteurs locaux concernés, et des plans de mise en œuvre au niveau national ont été mis en place dans presque tous les pays partenaires. Cette collaboration a permis de réaliser des progrès tangibles, notamment en améliorant l'environnement politique, les cadres réglementaires et les programmes d'égalité entre les sexes. Deuxièmement, le nombre d'actions et de financements en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes a augmenté grâce à une meilleure intégration de la dimension de genre et à des actions ciblées en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, en

² [Joint mid-term report on the implementation of the EU Gender Action Plan \(GAP III\)](#)

³ [Joint mid-term report on the implementation of the EU Gender Action Plan \(GAP III\)](#)

⁴ [Evaluation of EU External Action – Response of the EU Services](#)

⁵ [Implementing the EU Gender Action Plan III: Turning ambition into impact?](#)

2022, 72 % des actions extérieures ont intégré l'égalité entre des sexes en tant qu'objectif politique significatif ou principal, ce qui représente une augmentation de 8 points par rapport à 2020. Le financement en faveur de l'égalité des sexes a atteint plus de 22 milliards d'euros au cours des deux premières années de mise en œuvre, et Team Europe intègre également des efforts en matière d'égalité des sexes dans la stratégie Global Gateway de 300 milliards d'euros. Plusieurs nouvelles initiatives phares de Team Europe ont été lancées pour soutenir les femmes, dans des domaines tels que la santé et les droits sexuels et génésiques, l'égalité d'accès à une éducation de qualité et l'accès au financement pour les jeunes entrepreneurs. Troisièmement, l'UE a renforcé son engagement avec les gouvernements partenaires et les organisations de femmes, avec un total de 84 % des délégations de l'UE participant à des dialogues avec la société civile sur l'égalité entre les femmes et les hommes en 2022. Les délégations de l'UE ont également collaboré avec les OSC sur des initiatives conjointes telles que l'initiative « Spotlight » UE-ONU. De nouveaux programmes, tels que le programme de 40 millions d'euros pour les femmes et la jeunesse pour la démocratie, visent à soutenir les initiatives de la société civile qui renforcent les droits et la participation des femmes et des filles à la vie civique et politique. Le commissaire a noté qu'il reste encore un long chemin à parcourir et nous devons nous appuyer sur les efforts déployés, raison pour laquelle le GAP III a été prolongé pour aligner sa durée sur le cadre financier pluriannuel 2021-2027.

III. Gap III Mise en œuvre : Résultats et leçons apprises

Évaluations par des représentants de la société civile et des autorités locales

Marie Tempesta, conseillère de plaidoyer au Réseau européen de la Fédération internationale pour la planification familiale, s'exprimant au nom du groupe de travail CONCORD sur l'égalité entre les hommes et les femmes sur la mise en œuvre du GAP III, s'est félicitée de la prolongation du GAP jusqu'en 2027, conformément au MFF. En ce qui concerne le rapport d'évaluation à mi-parcours, il est possible d'améliorer les CLIP dans le cadre du processus de révision. L'examen devrait être l'occasion de mieux intégrer les principes du GAP, y compris l'intersectionnalité, et de veiller à ce que les engagements pris dans les CLIP soient traduits en programmation concrète. Il devrait également être l'occasion d'avoir des actions plus ciblées sur l'égalité des sexes et de servir d'occasion de nouer des liens avec les OSC dans le cadre d'un dialogue continu grâce à la mise en œuvre du plan d'action global. En ce qui concerne la mise en œuvre du principe d'intersectionnalité, le rapport CONCORD montre qu'il reste encore des progrès à faire, notant que la mesure dans laquelle les profils de genre par pays et les CLIP ont intégré l'intersectionnalité varie considérablement d'une délégation de l'UE à l'autre. Afin d'améliorer la mise en œuvre, Marie a recommandé des mesures concrètes, notamment en s'engageant explicitement à revoir les CLIP d'un point de vue intersectionnel. En ce qui concerne le financement, le nombre d'actions axées sur l'égalité des sexes et la réalisation des objectifs correspondants sont encore à la traîne. Il est également difficile d'évaluer comment une perspective sexospécifique est prise en compte dans d'autres

programmes sectoriels, qui disposent de budgets et d'une sensibilisation plus importante. En outre, les petites organisations de la société civile ont encore des difficultés à accéder aux ressources et aux financements de l'UE et, par conséquent, elle a encouragé l'UE à fournir un financement accessible et à long terme aux organisations de défense des droits des femmes et aux mouvements féministes.

Stella Ronner-Grubačić, ambassadrice pour le genre et la diversité au Service européen pour l'action extérieure (SEAE), a déclaré que le GAP III a clairement fait de l'égalité entre les hommes et les femmes une priorité stratégique dans l'action extérieure de l'UE. L'UE s'emploie à intégrer l'égalité entre les hommes et les femmes dans les principales stratégies de l'UE. Par exemple, l'égalité entre les femmes et les hommes a trouvé sa place dans la boussole stratégique pour la sécurité et la défense (adoptée en mars 2022) et dans la stratégie « Global Gateway ». Dans l'ensemble, le GAP III a contribué à façonner une vision commune et collective ainsi qu'à modifier les politiques extérieures en plaçant les droits des femmes et leur autonomisation au premier plan, même dans les questions critiques et extrêmement délicates liées à la sécurité. En outre, la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE repose sur le principe de l'unanimité. Les politiques de l'UE énoncées dans les conclusions du Conseil, telles que l'initiative Spotlight ou les relations UE-ALC, qui ont été adoptées la semaine précédente, ont souligné la détermination de l'UE à continuer de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes. Les conclusions soulignent que l'égalité entre les hommes et les femmes et la pleine jouissance par les femmes de tous les droits de l'homme sont au cœur des valeurs européennes. En ce qui concerne la mise en œuvre du GAP III, l'importance d'un « leadership sensible aux questions de genre » (GRL) ne peut être surestimée. Par conséquent, la formation GRL à l'intention des gestionnaires du SEAE a été introduite. Ces dernières années, le SEAE a progressé sur la voie de la parité hommes-femmes et 40 % des chefs de délégation sont des femmes. En outre, il faut redoubler d'efforts pour inclure les femmes dans les questions liées à la paix et à la sécurité, d'où le programme de travail sur les femmes, la paix et la sécurité (WPS). L'extension du GAP III et son alignement sur le MFF permettent à l'UE d'accélérer sa mise en œuvre.

Chiara Adamo, chef de l'unité «Égalité des sexes, droits de l'homme et gouvernance démocratique», DG INTPA, a convenue qu'il fallait redoubler d'efforts pour lutter contre les formes croisées de discrimination, mais des progrès ont été accomplis. Par exemple, le soutien de l'UE aux femmes handicapées en Ouganda et à la protection des défenseurs des droits de l'homme LGBTIQ au Costa Rica. Au Guatemala, l'UE collabore beaucoup avec les femmes mayas dans la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles. Le financement des organisations de défense des droits des femmes a augmenté de 155 % en 2022 par rapport à 2020, et de nouveaux programmes tels que le

programme de plaidoyer, de Renforcement des Coalitions et d'Action Féministe Transformatrice (ACT)⁶ visant à soutenir les organisations de lutte contre la violence basée sur le genre et le programme Femmes et jeunesse pour la démocratie⁷ offriront de nouvelles possibilités de financement. Des appels à propositions locaux, comprenant des sous-subsidations et des programmes de soutien, sont en cours d'élaboration afin de s'assurer que les organisations de base figurent parmi les bénéficiaires. Dans le cadre du plan d'action pour la jeunesse, le Fonds pour l'autonomisation des jeunes⁸ permettra aux jeunes de bénéficier d'un financement au niveau local. Il est disponible pour les initiatives dirigées par les jeunes œuvrant en faveur de l'égalité des sexes, et le premier appel sera lancé en 2024.

La parole a ensuite été ouverte pour les commentaires et les questions. Parmi les principales questions soulevées, citons le fait que les organisations de femmes ne reçoivent que 1 % du budget consacré à l'égalité des sexes et que la participation des femmes à la vie politique est très limitée dans de nombreux pays, en partie en raison du manque de ressources et de financements. En particulier, l'autonomisation économique des femmes et l'absence de droits successoraux dans de nombreux endroits sont des facteurs limitants. Le Centre **pour les droits des femmes du Monténégro** a noté que seul un faible pourcentage de l'argent de l'UE est effectivement ciblé et va à des organisations locales et de bases, en particulier dans la région des Balkans occidentaux. **CGLU ASPAC** a noté les efforts des autorités locales pour créer des villes de soins, intégrer le genre dans la planification et mettre en œuvre une budgétisation sensible au genre. **Chiara Adamo** a souligné que les instruments de politique étrangère (FPI) ont déployé quelques programmes intéressants, certains adoptés en 2022, dont l'un est un programme mondial intitulé Inclusivité et paix et sécurité pour 11,1 millions d'euros, qui pourrait présenter un intérêt. En outre, une nouvelle action sera lancée dans le cadre de l'initiative « Démocratie des femmes et des jeunes », axée précisément sur le soutien à la participation politique des femmes. Elle a souligné l'importance de mesurer l'impact du travail effectué à long terme, ce qui exige que chacun utilise le marqueur nouvellement introduit.

IV. Promouvoir l'économie des soins

Contexte

Les femmes consacrent un temps disproportionné aux soins non rémunérés et aux tâches domestiques. Les statistiques montrent qu'à l'échelle mondiale, les femmes consacrent 3,2 fois plus d'heures à des soins non rémunérés que les hommes (UNESCAP, 2022). Cette répartition sexospécifique du travail et la

⁶ https://international-partnerships.ec.europa.eu/news-and-events/news/eu-and-un-women-boost-womens-rights-coalitions-ending-violence-against-women-2023-09-18_en#:~:text=The%20Advocacy%2C%20Coalition%20Building%20and%20violence%20against%20women%20and%20girls.

⁷ https://international-partnerships.ec.europa.eu/news-and-events/news/summit-democracy-eu-launches-milestone-programmes-empower-youth-key-actors-democracy-2023-03-31_en

⁸ https://international-partnerships.ec.europa.eu/news-and-events/news/eu-launches-youth-empowerment-fund-new-partnership-worlds-largest-youth-organisations-support-young-2023-10-04_en

pauvreté temporelle des femmes qui en résulte ont des implications considérables, y compris la participation inégale au marché du travail et la pauvreté des revenus pour les femmes. La nécessité de combiner le travail rémunéré, les soins et les tâches domestiques signifie que les femmes sont souvent surreprésentées dans les emplois informels, peu rémunérés et flexibles, sans accès aux prestations de sécurité sociale. Compte tenu de ces défis sexospécifiques, les acteurs internationaux défendent de plus en plus l'importance d'inclure des politiques et des services liés aux soins dans le cadre d'un système global de protection sociale tenant compte des sexospécificités.

Giulia Massobrio, coordinatrice du réseau syndical de coopération au développement — Confédération syndicale internationale (ITUC), a souligné que l'économie des soins est une priorité absolue pour le mouvement syndical, car il s'agit d'une question de travail clé. En ce qui concerne la main-d'œuvre mondiale, 11,5 % de celle-ci est composée de travailleurs soignants et parmi ceux-ci, les deux tiers sont des femmes. ITUC plaide en faveur de l'économie des soins et appelle à la mise en œuvre du cadre des « 5R » pour le travail décent dans le domaine des soins. Ce cadre vise à reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soins non rémunéré ; récompenser les travailleurs de la santé en générant davantage de travaux de soins de meilleure qualité, y compris en termes de rémunération ; et promouvoir la représentation des aidants non rémunérés, des travailleurs de la santé et des bénéficiaires de soins dans le dialogue social. L'intention est de prendre ce qui est traditionnellement fait par les femmes et d'en faire une responsabilité publique de financer, d'organiser et d'exécuter. Les principaux domaines d'intérêt sont les investissements, les politiques et le travail décent. En ce qui concerne les investissements, ils appellent à des investissements publics adéquats du PIB pour aller dans l'économie des soins, car des études révèlent l'énorme potentiel en termes de nombre d'emplois qui peuvent être créés. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), les investissements dans les services universels de garde d'enfants et à long terme peuvent créer 280 millions d'emplois d'ici 2030. En ce qui concerne les politiques, ils préconisent des politiques publiques sensibles au genre et des politiques actives du marché du travail pour permettre aux femmes d'obtenir un emploi rémunéré. Il s'agit notamment de politiques du marché du travail favorables à la famille, telles que les accords de télétravail, le congé parental et la flexibilité des horaires de travail. En ce qui concerne le travail décent, ils demandent que les emplois soient formels, qu'ils aient des conditions de travail sûres, qu'ils aient un salaire adéquat et qu'ils soient exempts de toute forme de discrimination. Les syndicats ont activement milité en faveur de ces politiques et en ont fait une réalité. Il y a maintenant beaucoup d'élan pour le droit aux soins : les Nations unies ont lancé la Journée internationale des soins et du soutien ; le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a adopté une résolution sur la centralité des soins et du soutien ; les Nations unies ont créé l'Alliance mondiale pour les soins ; et l'ONU a développé l'Accélérateur Mondial sur l'Emploi et la Protection Sociale.

Eva del Hoyo, directrice générale des politiques de développement durable, ministère espagnol des affaires étrangères (titulaire de la présidence de l'UE), a évoqué le processus de la présidence espagnole dans l'élaboration des lignes directrices⁹ sur l'économie des soins et a souligné l'importance de travailler en alliance avec de nombreux partenaires dans le monde. La pandémie ouvre les yeux et, à ce titre, la présidence souhaite déterminer pourquoi les femmes doivent assumer la plus grande partie du processus de soins. La présidence a souhaité aborder l'économie des soins par le biais de services publics, de nouvelles infrastructures et de politiques de protection sociale afin de promouvoir une responsabilité partagée au sein des ménages et des familles. Parmi toutes les travailleuses domestiques à l'échelle mondiale, 76 % d'entre elles sont des femmes. Les lignes directrices élaborées par la présidence s'adressent aux États membres, aux partenaires de développement, aux administrations locales, aux organisations de la société civile, aux entités non gouvernementales et aux entreprises, et sont conçues pour contribuer à l'élaboration d'un programme de soins transformateurs. Des transformations clés sont nécessaires dans les domaines de la cohérence, de la gouvernance et de la participation ; pour l'amélioration de la planification et de la gestion ; et pour la gestion des connaissances, l'évaluation et la communication.

V. Recommandations proposées par les séances en groupes

Les participants ont été divisés en groupes de discussion pour discuter des pratiques prometteuses de la politique des soins transformateurs et du rôle de l'UE et d'autres acteurs du développement dans la promotion d'un travail décent dans les pays partenaires. Les discussions de chacun des groupes de discussion¹⁰ ont été guidées par deux questions :

1. Quels enseignements peuvent être tirés de modèles, de politiques et de stratégies efficaces de promotion de l'économie des soins dans différentes régions, et comment ces modèles peuvent-ils être adaptés aux différents contextes culturels et socio-économiques ?
2. Comment imaginez-vous une ville axée sur les soins et sensible au genre, et quels services et structures seraient dans ces villes ?

En ce qui concerne les **enseignements tirés de modèles réussis de promotion de l'économie des soins**, les principales **conclusions** ont été les suivantes :

- Les investissements dans l'économie des soins peuvent créer plus d'emplois, le retour sur investissement étant en fait meilleur par rapport aux projets d'infrastructure.
- L'économie des soins englobe le soin à l'environnement, par exemple lorsque les femmes collectent des déchets ou recyclent, ce qui ajoute une grande valeur aux communautés, mais est souvent sous-payé ou non, et même discriminé.

⁹ Voir Annexe 4

¹⁰ Voir Annexe 1 pour des informations détaillées sur l'ensemble des résultats des groupes de travail.

- En période d'austérité, les pays sont poussés à réduire le financement des services sociaux. Par conséquent, les femmes sont les premières touchées par la crise économique et leur main-d'œuvre non rémunérée s'accroît.
- En général, il y a un manque de sensibilisation et peu de campagnes pour diffuser les connaissances et la sensibilisation à l'importance de l'économie des soins.
- Il y a un manque de coordination interinstitutionnelle.
- Le processus décisionnel aux niveaux de base des programmes de protection sociale ne correspond pas à la réalité ; davantage de voix féminines devraient être incluses dans les processus de prise de décision.

Les **recommandations** proposées étaient les suivantes :

Sur l'adaptation des modèles :

- Les modèles doivent tenir compte des contextes socio-économiques et culturels lors de la mise en œuvre de stratégies pour l'économie des soins, dans le respect des conditions et des diversités spécifiques.
- Respecter les sensibilités autochtones et culturelles, en tenant compte de la composition socioculturelle des communautés.
- Encourager l'échange d'expériences et d'enseignements, tout en reconnaissant que les outils doivent être adaptés à chaque contexte spécifique dans un pays et à l'intérieur d'un pays.
- Comprendre comment chaque communauté définit son concept d'économie des soins.

Sur les acteurs de la société :

- Reconnaître les compétences inhérentes aux femmes et les relier à des modèles économiques durables pour l'économie circulaire.
- Intégrer les voix des segments défavorisés de la société, tels que les immigrants et les personnes handicapées. Les migrants devraient être encouragés à se réunir pour s'organiser en faveur de leurs droits du travail.
- Considérez différents types de vulnérabilité qui ne sont pas toujours évidents, afin d'être aussi complet que possible.
- Explorer le rôle des personnalités religieuses, des syndicats et des bénévoles en tant qu'acteurs potentiels qui pourraient contribuer à favoriser une économie des soins qui rompt les stéréotypes et inclut les hommes et les garçons.
- Inclure des structures informelles qui se sont révélées utiles et fructueuses pour soutenir l'économie des soins dans des politiques formelles et structurées.
- Inclure des mécanismes de participation sociale et une participation communautaire aux politiques de soins au niveau territorial afin que les acteurs clés puissent participer à la conception et au suivi des politiques de soins.

- Suivre une approche transformatrice du genre.
- Soutenir les coopératives et reconnaître le rôle qu'elles jouent dans le secteur des soins.

Sur les fonds :

- Allouer plus de fonds, que ce soit de l'État, des organisations internationales ou du secteur privé pour soutenir l'économie des soins. À moins d'avoir des financements adéquats, les politiques restent inefficaces.
- Encourager les partenariats public-privé.
- Le secteur privé, par l'intermédiaire de diverses industries et entreprises, doit également explorer des services pour soutenir les mères et les parents qui travaillent en général, tels que les services de garde d'enfants ou les modèles de travail flexibles.
- Les mouvements informels de base qui n'ont pas de statut juridique doivent également être financés en dépit de leur statut juridique, car ils se sont avérés efficaces dans les communautés locales. Plusieurs bailleurs de fonds négligent malheureusement ces mouvements en raison de leur absence de statut juridique.
- Encourager les donateurs et les institutions à reconsidérer les politiques qui appellent à réduire les dépenses consacrées aux services sociaux en période de crise financière.

Sur les politiques :

- Suivre une approche plus structurée des soins, en particulier des soins aux enfants et aux personnes âgées, qui sont les principales raisons pour lesquelles certaines femmes sont exclues du marché du travail.
- Incorporer des suggestions visant à améliorer les politiques relatives aux services de soins dans le contexte de la révision des CLIP.
- Le travail non rémunéré devrait être pris en compte dans le PIB national, ce qui constitue la première étape de la reconnaissance de l'économie des soins.
- Mettre l'accent sur l'intégration des cadres législatifs en matière de lutte contre la discrimination et d'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que sur l'égalité des chances en matière d'éducation.
- Aborder l'intersectionnalité dans la lutte contre les inégalités et la discrimination. Une approche multidimensionnelle et intersectionnelle est fortement recommandée.
- Les modèles de soins, les politiques et les services connexes doivent inclure les personnes handicapées.
- Établir et utiliser des données statistiques pertinentes et actualisées pour élaborer des politiques efficaces fondées sur des données précises qui reflètent les réalités.

- Un modèle de soins réussi accorde une attention particulière à la question de la violence familiale à l'égard des femmes, car la guérison et l'autosoins sont également des dimensions d'une économie de soins.
- Des efforts concertés aux niveaux local, national, régional et international sont nécessaires pour mettre en place des politiques soucieuses de l'égalité des sexes dans tous les secteurs.
- Les systèmes de protection sociale, y compris les régimes de sécurité sociale, doivent tenir compte de l'économie des soins.

En ce qui concerne l'apparence d'une **ville axée sur les soins et sensible au genre**, les **conclusions générales** ont été les suivantes :

- Les services dans une ville axés sur les soins doivent être conçus en fonction de leur importance ou de leur priorité, tout en tenant compte de ceux qui sont transversaux et transnationaux. Par exemple, étant donné que les villes sont vastes et en croissance, les transports devraient être plus sensibles au genre.
- Des changements sociodémographiques ont lieu dans le monde entier dans les familles, avec des mariages de même sexe et des familles avec un enfant/pas d'enfant, ce qui modifie les rôles traditionnels, et contribuera ensuite à démocratiser l'économie des soins dans les villes.
- Dans les pays européens, comme dans beaucoup d'autres pays, l'État-providence est démantelé et privatisé, même en ce qui concerne les programmes de protection sociale de base, et par conséquent, les villes doivent reconsidérer ces services et les adapter aux réalités et aux besoins de chaque ville.
- La charge des soins demeure non rémunérée, non reconnue et largement assumée par les femmes.
- Les femmes jouent un rôle important dans l'économie circulaire et le consumérisme responsable et sont plus disposées à changer leurs habitudes quotidiennes dans l'intérêt de la protection de l'environnement.

Les recommandations proposées étaient les suivantes :

Sur les services :

- Investir dans des infrastructures efficaces et concevoir des services de soins accessibles et de qualité pour encourager les femmes à les utiliser, y compris par le biais d'initiatives du secteur privé.
- Concevoir l'infrastructure d'une manière qui faciliterait les services clés, en particulier les transports, en tenant compte des personnes handicapées et de leurs aidants.

- Considérez la dimension multiculturelle dans une ville cosmopolite avec une variété linguistique. Certains services, comme le service de traduction, pourraient ajouter une grande valeur à un grand segment de la société de l'économie des soins.
- Créer et faciliter des espaces intergénérationnels, où les jeunes et les femmes âgées prennent soin les uns des autres et partagent des expériences.
- Créer des espaces de dialogue et d'échanges de vues formels et informels pour faire la lumière sur les secteurs et les services prioritaires.
- Examiner la question de la sécurité dans les villes et les facteurs de risque auxquels les femmes et les filles sont confrontées au sein d'un écosystème de soins.
- Faciliter l'accès aux ressources financières, en particulier pour les jeunes, par exemple par le biais d'associations d'épargne et de prêts villageois.
- Reconnaître que chaque ville a des besoins spécifiques, des défis et des services prioritaires qui doivent être adaptés au contexte en question.
- Veiller à ce que les villes comprennent des zones publiques et des rues sûres pour les femmes qui fournissent des services de soins.
- Mettre en place des services de facilitation pour aider les femmes à participer à la vie publique et au marché du travail.
- Reconnaître que l'accès des femmes aux services productifs comprend les services fonciers et financiers tels que les cartes bancaires.

Sur l'identification des besoins et la budgétisation :

- Promouvoir l'utilisation efficace de la budgétisation tenant compte des sexospécificités par les administrations locales pour des services et des politiques efficaces.
- La Commission européenne est encouragée à considérer l'élaboration de budgets sensibles au genre comme un outil efficace dans les économies du soin et dans la conception des villes.
- Utiliser des bases de données et des statistiques pour comprendre les besoins des femmes dans les villes et tenir compte de la réalité de chaque ville et des besoins spécifiques à cet égard.
- Les contextes culturels devraient être pris en compte dans les grandes villes avec des travailleurs de la santé d'origines culturelles différentes. Par exemple, les soins médicaux dispensés par des prestataires du même sexe sont essentiels à certaines données démographiques conservatrices.

Sur la sensibilisation :

- Utiliser le système éducatif et mettre en œuvre des activités de sensibilisation, car cela entraînera un changement socio-culturel et reconnaîtra la légitimité de ce travail.

- Organiser des dialogues avec les écoles pour sensibiliser les jeunes à l'égalité des genres dans les soins, afin d'ancrer ce concept auprès des générations futures.
- Sensibiliser la société et les décideurs à ce que l'économie des soins ne concerne pas uniquement les femmes, car elle intègre la société dans son ensemble et devrait donc être une question politique d'intérêt pour la communauté dans son ensemble.
- Utilisez des films pour promouvoir les structures communautaires axées sur l'économie des soins.

Sur l'environnement :

- Protéger l'environnement, étant donné que les villes font face aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement, ce qui aura des répercussions sur les systèmes de soins.
- Considérer la collecte des déchets et les tâches de recyclage ultérieures comme des tâches de soin, en raison de l'impact qu'elles ont sur les villes et le bien-être de la société.

VI. Remarques de clôture

Chiara Adamo a conclu en indiquant que l'UE souhaite promouvoir des systèmes de protection sociale sensibles à l'égalité des sexes, et l'une des façons de le faire est de soutenir l'élaboration de budgets sensibles à l'égalité des sexes et la promotion d'un travail de soin décent. L'UE examine également des réformes de l'environnement commercial pour parvenir à l'égalité des chances et à la participation des femmes au marché du travail. Elle a remercié les participants pour leur participation active et a clos la réunion.